

**CONCESSION  
DE DISTRIBUTION PUBLIQUE  
D'ENERGIE ELECTRIQUE  
DE TUBUAI**

**CONCLUE ENTRE  
LA COMMUNE DE TUBUAI  
ET  
LA SOCIETE ELECTRICITE DE TAHITI**

**RAPPORT DU DELEGATAIRE  
DU SERVICE PUBLIC**

**Année 2012**

# SOMMAIRE

## OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

- Aspects commerciaux
  1. Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2012
  2. Mode de détermination
  3. Chiffre d'affaires énergie
  4. Autres produits d'exploitation
  5. Statistiques de ventes
  6. Services offerts à la clientèle
  7. Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie et de la sécurité des clients
  
- Bilan technique
  1. Données de Production
  2. Qualité de service
  3. Qualité-sécurité-environnement
  4. Travaux significatifs-Faits marquants

## 2 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

- Bilan et comptes de résultat de la concession
  1. Méthodologie et clés de répartition analytique
  2. Faits marquants
  3. Commentaires
  4. Actif, Passif et Résultat de la concession

## 3 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier
2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public
3. Suivi du programme contractuel d'investissements
4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année

## 4 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

## **1 – OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE**

## Aspects commerciaux

### 1°) - Tarifs pratiqués, et évolution au cours de l'année 2012

Tranches tarifaires	Réf	Seuils	janvier à février 2011	mars à avril 2011	mai à février 2012	mars à décembre 2012
BT Usage social	TP0	de 0 à 180 kWh				20
BT Usage social	TP1	de 181 à 300 kWh				49,8
BT Usage social	TP2	au dessus de 300 kWh				61,9
BT Usage domestique	P1	de 0 à 300 kWh				30,8
BT Usage domestique	P2	de 301 à 450 kWh				48,8
BT Usage domestique	P3	au dessus de 450 kWh				56,9
BT Usage domestique	P0	de 0 à 150 kWh	17,35	17,69	19,16	
BT Usage domestique	P1	de 151 à 280 kWh	38,75	39,09	40,56	
BT Usage domestique	P2	de 281 à 500 kWh	46,85	47,19	48,66	
BT Usage domestique	P2'	au-dessus de 500 kWh	51,85	52,19	53,66	
BT Eclairage public	P3		32,85	33,19	34,66	35,9
BT Usage professionnel	P4	de 0 à 3000 kWh	38,75	39,09	40,56	42,2
BT Usage professionnel	P4'	au-dessus de 3000 kWh	42,45	42,79	44,26	46,2
MT Tarif jour	P5	de 0 à 16200 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif jour	P6	de 16201 à 48600 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif jour	P7	au-dessus de 48600 kWh	24,65	24,99	26,46	27,6
MT Tarif nuit	P8	de 0 à 9000 kWh	21,1	21,44	22,91	24
MT Tarif nuit	P9	au dessus de 9000 kWh	21,1	21,44	22,91	24
MT Tarif uniforme	P10		36,15	36,49	37,96	39,77

Prime fixe	ACE = 17,70 XPF
<p><b>Tarif "Petit consommateur" Usages Domestiques</b>            Prime d'Abonnement = 13,68 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 242 XPF x kVA de puissance souscrite</p> <p><b>Tarif "Classique" Usages Domestiques</b>            Prime d'Abonnement = 20,50 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 363 XPF x kVA de puissance souscrite</p> <p><b>Tarifs Usages Professionnels et Eclairage public</b>            Prime d'Abonnement = 17,10 x ACE x kVA de puissance souscrite soit : 303 XPF x kVA de puissance souscrite</p> <p><b>Moyenne tension</b> : Prime d'Abonnement = 912,60 x ACE x kVA de puissance souscrite/An jusqu'à 200 kVA            soit : 16 153 XPF x kVA de puissance souscrite / An</p> <p><b>Moyenne tension</b> : Prime d'Abonnement = 570,38 x ACE x kVA de puissance souscrite/An au-delà de 200 kVA            soit : 10 096 XPF x kVA de puissance souscrite / An</p>	

Taxes	Taux
<b>Taxe municipale</b>	4 XPF/kw
<b>TVA</b>	
- sur Énergie	5%
- sur Prime d'Abonnement	5%
- sur Avance Sur Consommation	5%
- sur Redevance Transport	0%

Avance sur consommation	P2 = 48,66 XPF
<p><b>Tarif Usages Domestiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ASC = 50 x P2 x kVA de puissance souscrite</li> <li>- ASC = 2 440 XPF x kVA de puissance souscrite</li> </ul> <p><b>Autres Tarif Basse Tension</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ASC = 100 x P2 x kVA de puissance souscrite</li> <li>- ASC = 4 880 XPF x kVA de puissance souscrite</li> </ul>	

## 2°) - Mode de détermination

Les tarifs de vente de l'électricité sont arrêtés par le Conseil des ministres.

La dernière actualisation est applicable depuis le mois de mars 2012, en référence à l'arrêté n° 298 à 301 CM du 27 Février 2012, publié au Journal Officiel de la Polynésie française (JOPF).

## 3°) – Chiffre d'affaires énergie

Tranches tarifaires	Réf	kWh vendus	Valeur XPF
BT Usage social 01/03/12	TP0	414 431	8 288 620
BT Usage social 01/03/12	TP1	39 899	1 986 980
BT Usage social 01/03/12	TP2	1 492	92 357
BT Usage domestique 01/03/12	P1	567 453	17 477 645
BT Usage domestique 01/03/12	P2	49 691	2 424 863
BT Usage domestique 01/03/12	P2'	35 042	1 993 901
BT Usage domestique	P0	166 327	3 241 660
BT Usage domestique	P1	68 434	2 783 518
BT Usage domestique	P2	25 809	1 259 551
BT Usage domestique	P2'	9 232	495 386
BT Eclairage public	P3	9 640	334 124
BT Eclairage public 01/03/12	P3	46 695	1 676 355
BT Usage professionnel	P4	71 570	2 905 190
BT Usage professionnel	P4'	4 132	182 882
BT Usage professionnel 01/03/12	P4''	321 142	13 552 190
BT Usage professionnel 01/03/12	P4'''	2 745	126 819
MT Tarif jour	P5	72 569	1 923 735
MT Tarif jour	P6		
MT Tarif jour	P7		
MT Tarif nuit	P8	33 751	775 287
MT Tarif nuit	P9		
MT Tarif jour 01/03/12	P5	325 190	8 975 255
MT Tarif jour 01/03/12	P6		
MT Tarif jour 01/03/12	P7		
MT Tarif nuit 01/03/12	P8	182 098	4 370 347
MT Tarif nuit 01/03/12	P9		
MT Tarif uniforme	P10		
MT Tarif uniforme 01/03/13	P10		
Régul			
Prépaiement			
Prépaiement hors tot			
Autres (employés...)		44 167	468 921
		2 491 509	75 335 586
		Prime fixe	<b>18 035 956</b>
		Ventes H.T.	<b>93 371 542</b>

Prix moyen

37,5 XPF/kWh

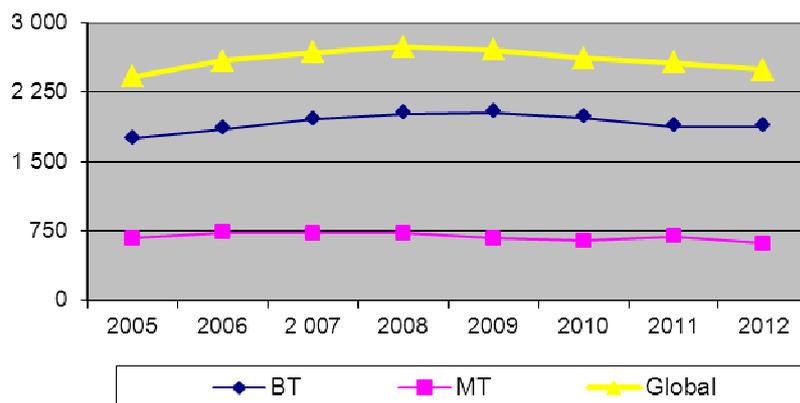
#### 4°) – Autres produits d'exploitation

En complément des ventes d'énergie, l'activité en concession enregistre les autres produits d'exploitation suivants :

- Frais de perception de taxe :	179.774 XPF
- Frais de relance :	240.630 XPF
Total	420.404 XPF

#### 5°) – Statistiques de ventes

##### Croissance des ventes de kWh

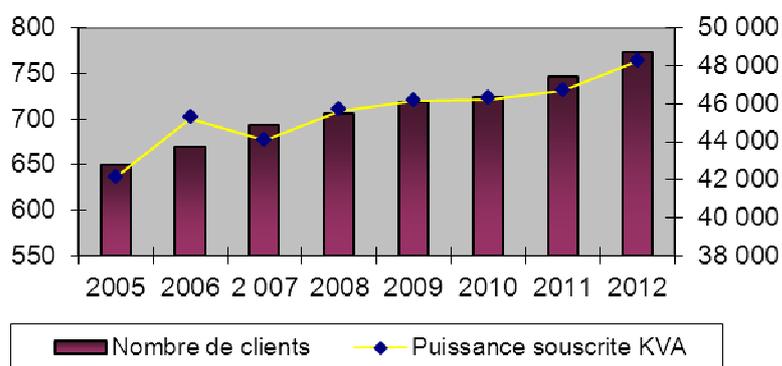


Les ventes d'énergie s'inscrivent en retrait pour la quatrième année consécutive (-3,1% en 2012).

Les ventes BT sont en baisse de 0,2 %.

S'agissant des ventes MT, la baisse enregistrée en 2012 s'établit à 11,2 % principalement due à la baisse de la consommation du Magasin Areni.

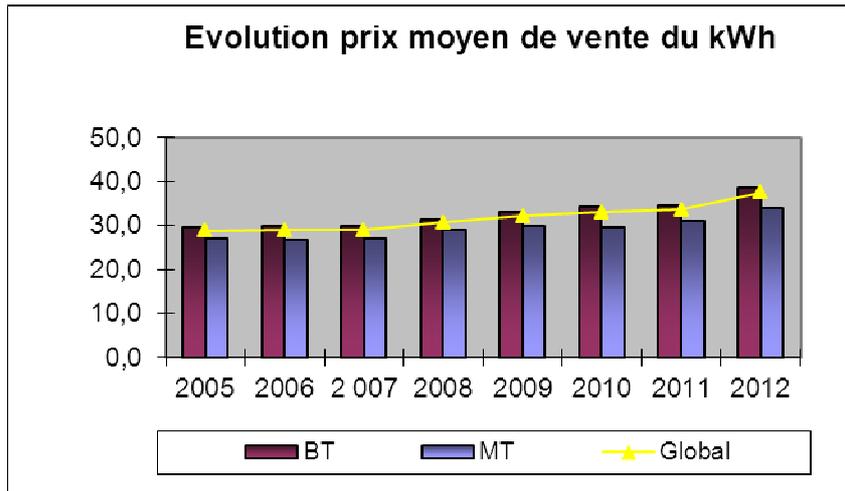
##### Nombre de clients et puissance souscrite



La concession compte 773 clients à fin 2012, en progression annuelle de 3,6%, dont :

- 765 clients en Basse tension
- 8 clients en Moyenne tension

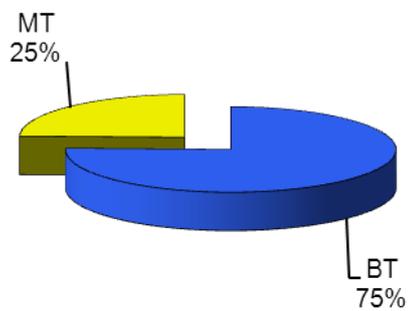
La puissance souscrite s'établit à 48 217 kVA, contre 46 662 kVA en 2011 (+3,3%)



Le prix moyen de vente « hors taxes » du kWh est de 37,5 XPF, dont :

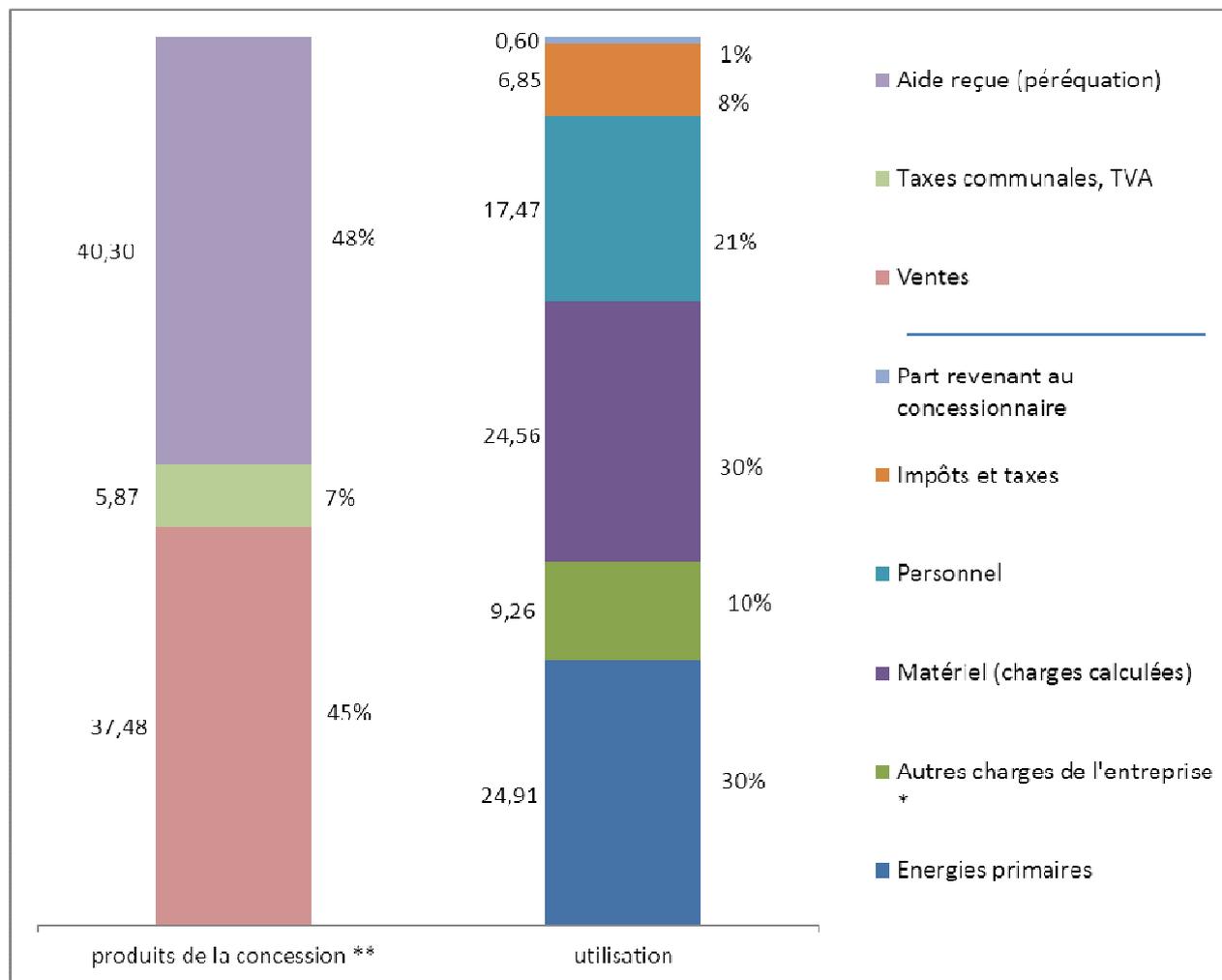
- 38,7 XPF en Basse tension
- 33,9 XPF en Moyenne tension

### Répartition des ventes BT / MT



# Bénéficiaires des sommes facturées aux clients sur Tubuai

2012 (en F/KWh et en pourcentage)



\*Autres charges de l'entreprise : ce poste comprend les frais de siège, le coût financier, l'interface clientèle, les charges de maintenance & fonctionnement hors main œuvre, etc.

\*\* Dont 43,35 F/KWh (52%) de sommes facturées aux clients

Les sommes facturées aux clients comprennent :

- Le prix de vente HT de l'électricité
- Les taxes communales
- La TVA

Les impôts comprennent :

- Les taxes communales
- La TVA
- L'IS
- L'IRCM reversé par l'actionnaire sur les dividendes

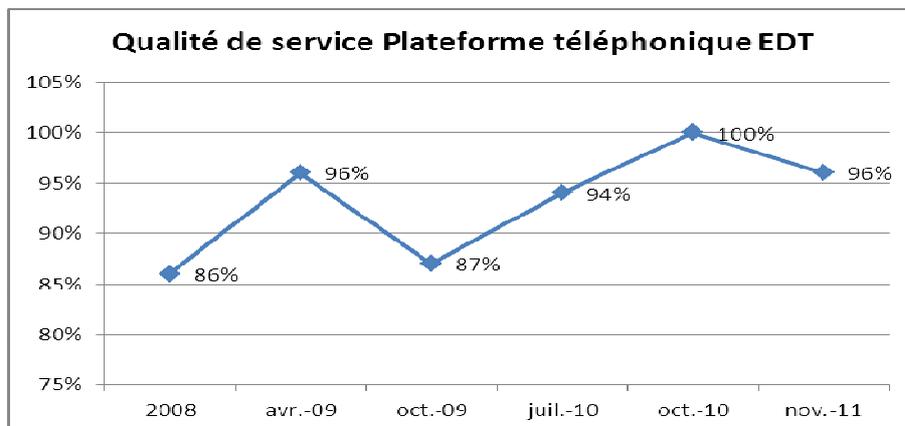
Ne sont pas inclus par simplification, la patente et l'IRCM sur les produits financiers qui figurent dans les « autres charges de l'entreprise »

Les énergies comprennent :

- Le coût d'achat des énergies fossiles fioul et gazole

## 6°) Services offerts à la Clientèle

- **Activité et Qualité de service au centre d'appel de l'EDT**



Le suivi des indicateurs de qualité de service sur l'année passée, confirme le maintien de l'excellence du service d'accueil à la clientèle apporté par le centre d'appel de l'EDT, déjà reconnu au cours des années passées.

Nb total d'appels			%traités			Temps Moyen d'attente			Temps Moyen de conversation		
Infos Conseils	Standard	Dépanna ge	Infos Conseils	Standard	Dépanna ge	Infos Conseils	Standard	Dépanna ge	Infos Conseils	Standard	Dépanna ge
49914	17317	7412	87	86	94	0:00:10	0:00:12	0:00:12	0:01:47	0:01:28	0:01:31
<b>74 643</b>			<b>88</b>			<b>0:00:11</b>			<b>0:01:35</b>		

Le centre d'appel d'EDT qui recueille l'ensemble des appels clients au titre des renseignements commerciaux (N° 86 77 86), ou bien de l'accueil des clients en situation de dépannage (N° 5.4.3.2.1.0) se situe pour le pays, cette année encore, en 2<sup>nd</sup>e position en terme de volume d'appels traités et 1<sup>er</sup> en terme de qualité de service offert à la clientèle.

- **Activité de l'agence clientèle EDT en ligne [www.agence.edt.pf](http://www.agence.edt.pf)**

Dans le cadre de la modernisation de son offre de service à la clientèle EDT a ouvert depuis Août 2011 son 'Agence en ligne' à destination des clients domestiques et professionnels et des collectivités. La nouvelle agence en ligne d'EDT propose une gestion complète des abonnements d'énergies par les clients, notamment un module de paiement en ligne des factures d'électricité et les services interactifs suivants :

- ✓ Edition des factures
- ✓ Auto relève des compteurs
- ✓ Suivi en temps réel du compte client
- ✓ Réalisation de bilan énergétique
- ✓ Simulation de facture

Cet outil très intuitif propose de manière actualisée l'ensemble des offres de service et d'information disponible auprès de la clientèle. Il est également déployé auprès de l'ensemble des agences clientèle de Tahiti, afin que celles-ci disposent en temps réel des dernières informations commerciales à jour, d'une manière interactive et facilement consultable.

<b>agence.edt.pf</b>	<b>déc-11</b>	<b>déc-12</b>	<b>Cumul 2012</b>
Nb visites reçues	7 856	9 110	108 974
Nb pages déroulées	199 364	283 195	3 373 285
Nb paiements reçus	268	668	6 568
Règlement moyen	34 452	26 525	26 255
Nb autorelevé saisies	919	1 894	19 671
Nb clients abonnés supplémentaires	919	193	4 439
Nb clients Abonnés à l'Agence En Ligne	5 380	9 819	9 819

Le nouveau site web recueille depuis son lancement un accueil très favorable et a notamment remporté en Novembre 2011 les trophées du numériques 2011 dans la catégorie « Portail de Service Public »

- **Lancement du service « SMS infos clients »**

EDT a lancé depuis Décembre 2011 un nouveau service gratuit d'information par S.M.S à destination de sa clientèle.

Ce service, entièrement gratuit pour les clients souscripteurs, leur permet de recevoir directement sur leur téléphone portable le montant de leur prochaine facture ainsi que les dates de passage des relevés à leur domicile.

Les clients grands compte et professionnels ont également la possibilité d'être informés au préalable, et par ce mode d'information, des coupures pour travaux d'EDT affectant leur entreprise ou leur collectivité.

L'information est envoyée directement aux clients par SMS, 15 jours avant le passage du relevé, et dès le lendemain de l'émission de la facturation pour l'information relative au solde du compte du client, et une semaine à l'avance pour les coupures pour travaux.

Le client est également informé lors de l'information de son montant facture de la date limite de règlement de celle-ci afin d'éviter d'être relancé.

Ce nouveau service **entièrement gratuit**, est un grand succès avec plus de 4200 souscriptions reçues en 2012 et un total d'abonné à ce service de **29189** clients à fin décembre 2012, soit **35 %** de la clientèle, à peine un an après son lancement.



- « Mensualisation du montant de la facture »

Afin de pouvoir accompagner les clients d'E.D.T et également afin de pouvoir disposer d'un outil permettant de traiter les réclamations relatives au montant des factures estimées, une offre de Mensualisation des factures a été mise en place en agence.

Les clients d'EDT disposent désormais de 3 modes de facturations de l'électricité : Mode classique avec un relevé tous les 4 mois, l'auto relève et la mensualisation.

La mensualisation est basée sur les modalités appliquées par les distributeurs en métropole : Le client établit avec un conseiller clientèle son profil de consommation type, choisit avec ce dernier le montant de sa mensualité qui est par la suite prélevée 11 mois d'affilé, le 12<sup>ème</sup> mois servant de régularisation en cas d'écart de sa consommation relevée au réel par rapport à la mensualisation choisie.

L'offre de mensualisation vient en aval et complément des 2 années d'accompagnement de nos clients autour des gestes d'économies d'énergie, afin de rassurer les clients d'EDT par rapport au montant de leur facture dans un contexte difficile de crise économique et de hausses régulières des prix de l'électricité.

Elle devrait permettre d'attirer une plus grande partie de la clientèle vers le prélèvement automatique dont le frein principal par rapport à ce mode d'encaissement est la variabilité de nos factures d'électricité.

## 7°) Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie et de la sécurité des clients

- Pack énergie Eco

E.D.T partenaire historique du salon de l'habitat a profité des 2 éditions 2012 pour proposer au public une offre promotionnelle du 'Pack Energie Eco', qui a rencontré un large succès auprès des visiteurs avec plus de **86** packs qui ont trouvé preneur en 3 jours pour un total de **182** Pack énergie Eco vendus au cours de l'année 2012.

Le pack Energie Eco comprend une offre d'audit personnalisé et gratuit des consommations électrique de l'habitation, un guide pratique détaillé sur les économies d'énergie ainsi qu'un appareil de mesure « Conso-mètre » qui sert pratiquement à mesurer l'énergie électrique consommée par tout appareil électrique branché sur le secteur au travers d'une prise électrique.

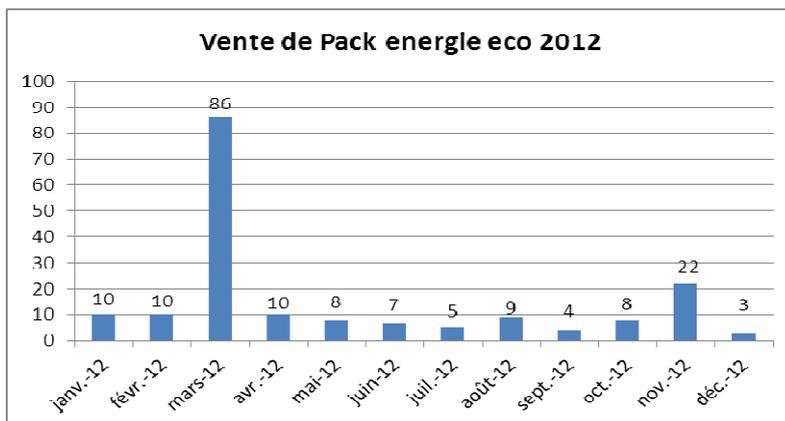




**PACK ÉNERGIE ÉCO**

Le Pack Énergie Éco vous aide à maîtriser votre consommation électrique à l'aide de conseils et d'un bilan énergétique.

Le pack énergie Eco aide ainsi les clients à maîtriser leur consommation électrique à l'aide de conseils pratiques et d'outils permettant de réaliser soi-même son bilan d'énergie.



- **Opération d'information sur les nouveaux tarifs**

**applicables « Petits Consommateurs »**

Dans le cadre des engagements pris par l'EDT lors de la signature de l'avenant 16 du cahier des charges de la concession, il a été établi puis diffusé au travers d'un mailing individuel à l'ensemble des clients domestiques éligibles de la concession, une information relative au nouveau tarif domestique applicable en cas de consommation inférieure ou égale à 300 kWh par mois : le Tarif Petit consommateur.

Ce tarif vient en substitution de l'ancienne tranche sociale du tarif domestique unique et progressif, jusqu'alors seul tarif applicable aux consommations électriques des ménages polynésiens. En effet, l'ancien tarif unique domestique faisait en effet bénéficier à l'ensemble de la clientèle l'application de la tranche dite « sociale » applicable sur les 150 premiers kWh facturés.

Cette application extensive auprès des clients de la tranche sociale avait pour effet indirect, un renchérissement des tranches hautes du tarif domestique du fait de la péréquation appliquée entre les différentes tranches tarifaires.



Par ailleurs, au vu de la dégradation économique continue que connaît la Polynésie Française, il devenait également nécessaire de proposer un tarif de première nécessité pour l'électricité.

Aussi et afin de pouvoir garantir une application équilibrée de ce tarif, et en l'absence de mécanisme de suivi social en Polynésie française, il a été convenu de limiter son application aux installations modestes en matière d'équipements et de consommations électriques ;

Pour rappel le tarif créé est encadré, à la fois par un seuil de puissance souscrite fixé à 3,3 kVA (15 A en 220 V monophasé), et également par un seuil de consommation mensuelle fixé à 300 kWh par mois.

Au-delà de ce niveau de consommation, le P.U applicable devient dissuasif, et le Tarif domestique « classique » redevient économiquement plus intéressant pour le client.

Cette information relayée auprès de l'ensemble des clients et également dans la presse a également été accompagné d'un challenge pour les équipes commerciales afin de convertir le plus rapidement possible nos clients au tarif le plus adapté à leurs usages domestiques.

## Bilan technique

### 1. DONNEES DE PRODUCTION :

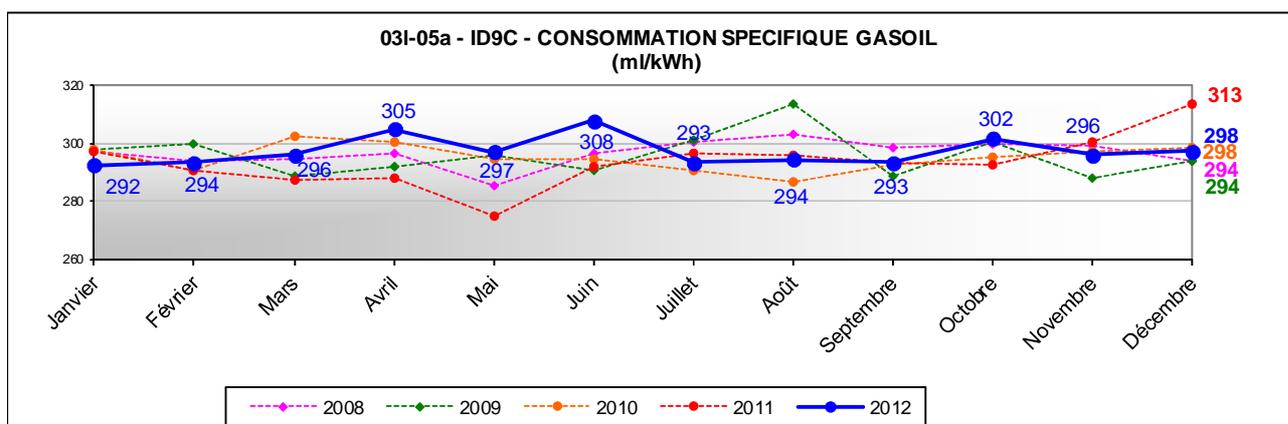
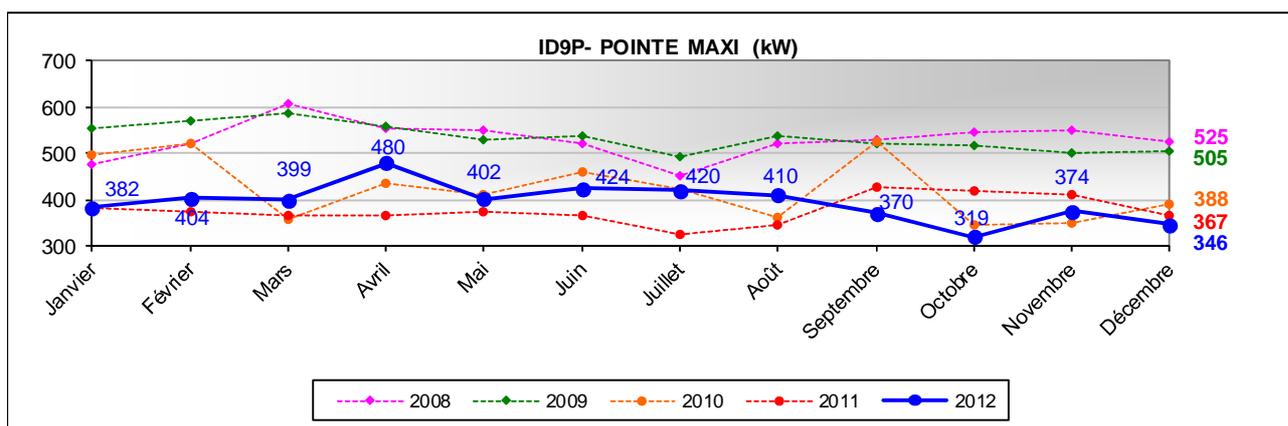
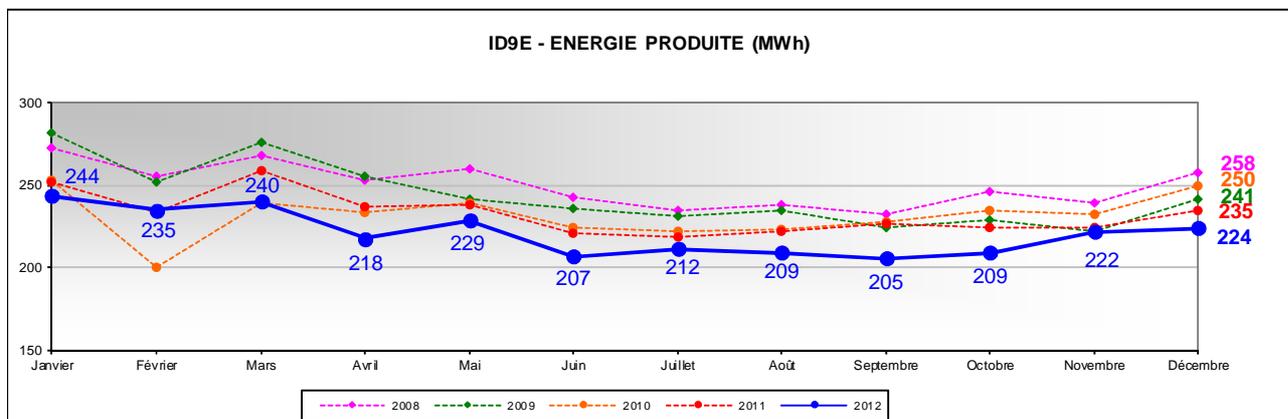
La production pour l'année 2012 a baissé de 5 % passant de 2,792 en 2011 à 2,653 MWh en 2012. 783 996 Litres de gazole ont été consommés en 2012, par rapport à 814 450 litres pour 2011, soit une diminution de 3,7%.

2 754 litres d'huile ont été consommés en 2012, contre 2 314 litres en 2011.

La puissance appelée de pointe a subi une augmentation de 12,4% à 480 kW en 2012 contre 427 kW en 2011.

<b>TUBUAI PRODUCTION</b>	Mensuelle (kWh)	dont EnR kWh (Electra/EdT)	Pointe Maxi en kWh	Conso gazole (l)	Conso spéc. (ml/kWh)	Conso Huile (litres)
<b>2012</b>						
Janvier	243 876	1 470	382	70 894	292	264
Février	234 915	1 464	404	68 536	294	166
Mars	240 206	1 424	399	70 698	296	169
Avril	217 643	1 251	480	65 973	305	280
Mai	228 849	1 080	402	67 670	297	180
Juin	206 682	925	424	63 371	308	304
Juillet	211 536	1 026	420	61 779	293	106
Août	209 269	1 468	410	61 167	294	316
Septembre	205 461	1 457	370	59 855	293	196
Octobre	209 423	1 757	319	62 675	302	246
Novembre	221 925	1 678	374	65 201	296	280
Décembre	223 916	1 504	346	66 177	298	247
<b>Total en Moyenne</b>	<b>2 653 698</b>	<b>16 504</b>	<b>480</b>	<b>783 996</b>	<b>297</b>	<b>2 754</b>

## Energie produite - Puissance MAXI - Consommation spécifique gasoil

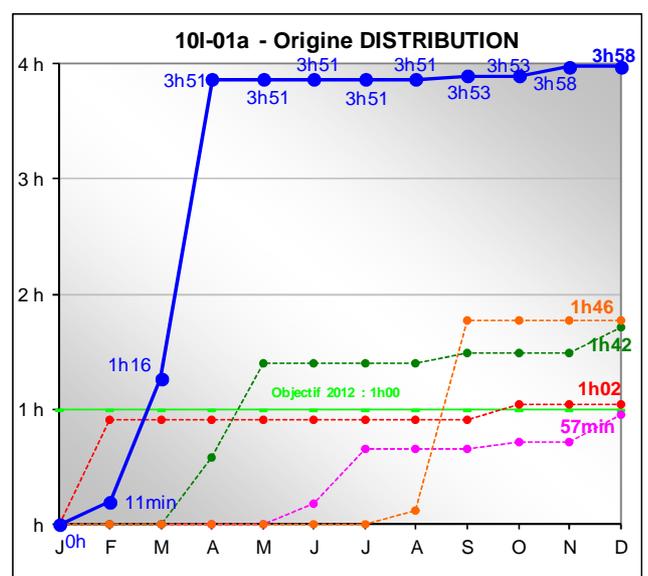
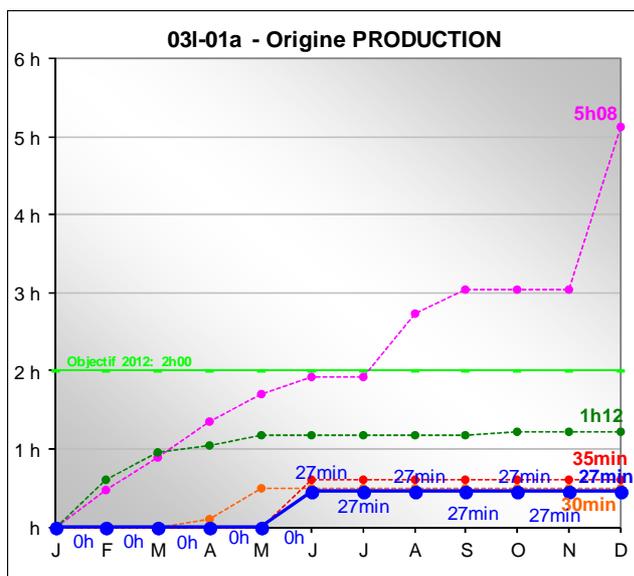
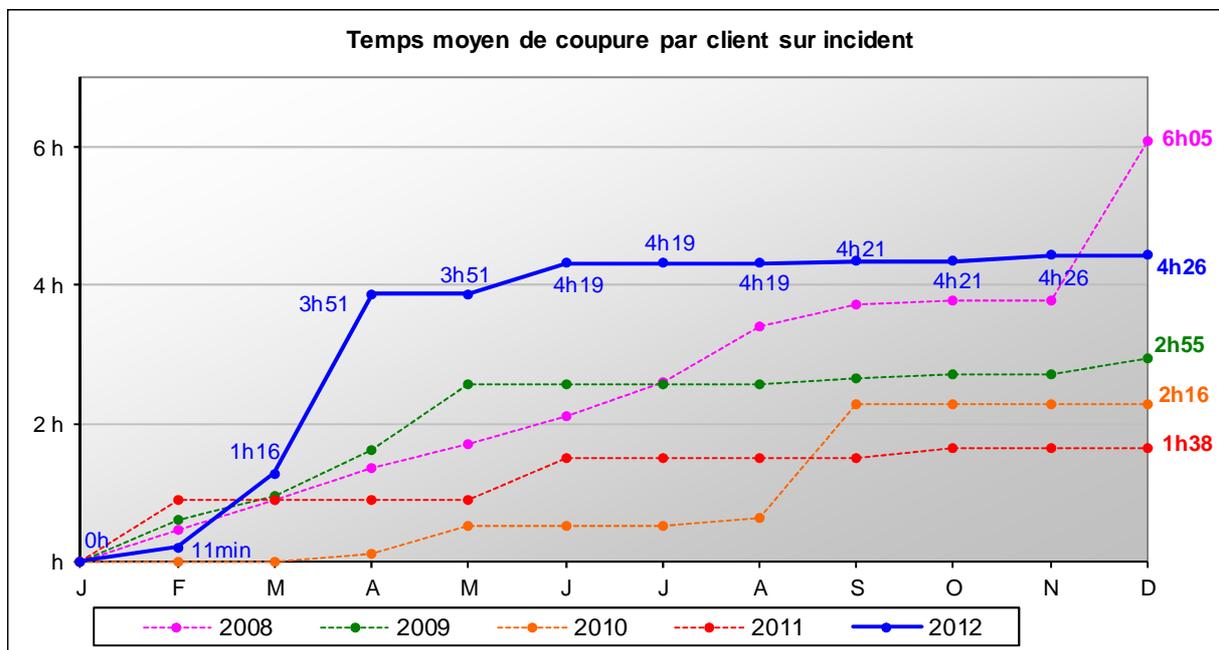


## 2. QUALITE DE SERVICE

### Bilan des TMCC sur incident (Temps Moyens de Coupure par Client)

La qualité de fourniture de l'énergie

- **TMCC incidents production : 0h 27mn**
- **TMCC incidents distribution : 3h 58mn**



**TMCC incidents production** : Le 20 juin 2012 à la suite des essais de la cellule de contrôle et mesure TCE sur les contrôles des protections des cellules HT (fusion fusible Gg 10A des phases 1 et 2 alimentant la protection OPN)

**TMCC incidents distribution** : Le 17 mars 2012 vers 20h16, un véhicule d'un tiers est rentré en collision dans le poteau du poste T3041 provoquant la chute et endommageant le transfo 100kVA H61, avec coupure de courant dans la zone. Les travaux de dépannages ont démarré le 18/03/2012, avec plus de 12 heures de coupure pour certains abonnés.

### **3. QUALITE – SECURITE – ENVIRONNEMENT**

**POI « Plan d'Opération Interne » pollution-incendie** : Du 9 au 11/07/2012 : Exercice sécurix et POI avec la participation de la DPC.

**Réunion d'information DICT** le 10/12/2012 dans la salle Mairie de TUBUAI par M. P. TAAROA (présents : les agents de EDT-SQE-COMMUNE-SDR-OPT-ELAGUEUR)

### **4. TRAVAUX SIGNIFICATIFS – FAITS MARQUANTS**

#### Principaux évènements par ordre chronologique :

- Le 11/01/2012 – Piquetage des 16 dossiers extensions commandé par la commune
- Le 16/01/2012 – Réception par LIS Stéphane des travaux enfouissement HT
- Le 18/01/2012 – Démarrage de 16 dossiers extensions commandé par la commune sous-traitance CEGELEC
- Le 08/02/2012 – Réception des 2 groupes sur remorques PRAMAC GSW150 et GSW80
- Le 13/03/2012 – Réception des 16 extensions par Christian BUCHIN
- Le 15/03/2012 – Réception des travaux PMT2012 par Patrick SPETH
- Le 17/03/2012 – Accident véhicule tiers sur poteau poste T3041
- Le 11/04/2012 – Pose compteur solaire cuisine centrale de TUBUAI
- Du 2 au 3/05/2012 – Formation management 2 de HATITIO Carlos
- Du 13 au 25/06/2012 – Mission et formation de MAHAA Hendrix sur TUBUAI
- Du 18 au 21/06/2012 – Entretien cellules par SEEE et contrôle protection par TCE
- Du 9 au 11/07/2012 – Mission sécurix et exercice POI avec participation du DCP
- Le 13/07/2012 – Débordement de 1300 litres l'hors du dépotage camion Pétropole (action surveillance continu)
- Du 26 au 27/03/2012 – Mission Christian BUCHIN pour ouverture plis appel d'offres divers extensions commandé par la commune T003
- Le 5/09/12 – Signaler par SCE d'une consommation important d'eau à la centrale de TUBUAI depuis avril 2012
- Le 12/09/2012 – Formation Geste et posture
- Le 13/09/2012 – Formation PSC1 par proform sécurité
- Le 20/09/2012 – Contrôle et vérification annuel 2012 des Extincteurs
- Le 20/09/2012 – Exercice de simulation avec la commune pour alimenter le pompage F9 avec le PRAMAC GSW80 en situation de crise
- Du 24 au 26/09/12 – Contrôle et vérification annuel des comptages grands comptes
- Le 26/09/2012 – Mission visite médical + formation de FLORES Jean Louis agent de RAIVAVAE
- Du 27 au 28/09/2012 – Visite médical des agents de TUBUAI + 1 agent de RAIVAVAE par la SISTRA
- Le 13/10/2012 – Retour sur PPT les restants des câble HT et BT suite chantier enfouissement HT

Le 15/10/2012 – Démarrage travaux REMEX extension atelier abri touret et nacelle et divers aménagements  
Du 24 au 26/10/2012 – Mission SOCOTEC contrôle cuve stockage et charpente atelier  
Le 14/11/2012 – Démarrage travaux SEEE prévue la 31/07/2012 rénovation tuyauteries GO des 2 cuves 50000 litres de stockage  
Le 16/11/2012 – Mission Daley B -Valérie B pr travaux REMEX sur la SEREP et SEEE  
Du 19 au 21/11/2012 – Mission Ronald YIOU piquetage extensions communales tranche 3  
Du 28 au 30/11/2012 – Mission Henri TCHEOU réception travaux SEEE et suivi travaux REMEX  
Le 10/12/2012 – Réunion d'information DICT dans la salle Mairie de TUBUAI par TAAROA (présents : les agents de EDT-SQE-COMMUNE-SDR-OPT-ELAGUEUR)  
Le 18/12/2012 – TEAUNA Nelson en formation XA

STAGIAIRE : 2 stagiaires reçus durant l'année (ANIHIA Yann et TUPEA Heimanu)

TRAVAUX RESEAUX : Nombres extension réalisées et réceptionnées en 2012

- Commande commune Article 14A2 = 19
- Remboursable = 2

## **2 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES**

# Bilan et compte de résultat de la concession

## 1°) – Méthodologie et clés de répartition analytique

### **Bilan :**

Tous les postes du bilan sont obtenus par une comptabilisation directe par concession à l'exception des comptes fournisseurs ; ceux-ci sont répartis par concession au prorata du chiffre d'affaires dégagé par concession.

Sont placés en hors concession les éléments suivants :

- Les immobilisations financières ;
- Les bâtiments de Puurai qui font l'objet d'une « location » aux entités les occupants ;
- Le compte courant du concessionnaire ;
- Les capitaux propres (capital, réserves et RAN).

La différence apparaissant au niveau du bilan de la concession entre ses actifs et ses passifs constitue une situation de trésorerie (excédent ou besoin) portée dans la rubrique « Compte Courant du concessionnaire ».

### **Compte de résultat**

**Les ventes d'énergie** correspondent au chiffre d'affaires calculé sur le nombre de kWh réellement vendu par concession.

**Le coût de production** est constitué des charges directes d'achats de matières premières, d'entretien des groupes et centrales, des amortissements et provisions.

La dotation aux amortissements de caducité, calculée par concession sur la valeur des immobilisations est répartie au prorata de celles-ci par processus (production, distribution...).

**Le coût de distribution** est constitué des charges directes d'entretien des réseaux, des amortissements et provisions.

Des compteurs installés chez les clients permettent de connaître les pertes cumulées de transport et de distribution en quantité et en valeur, l'absence de compteurs aux bornes du réseau de transport oblige à une répartition arbitraire de ces pertes entre transport et distribution. Ces pertes sont valorisées au coût de l'énergie transportée.

**Le coût de l'interface clientèle** est constitué des charges de fonctionnement des services de la clientèle (charges salariales, charges d'entretien, loyers, frais de téléphone etc... ) ainsi que les dotations ou reprises de provisions relatives aux créances détenues sur la clientèle.

**Les frais de siège** sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs, ils sont répartis sur les différentes concessions au prorata du nombre d'abonnés.

**Le résultat financier** est constitué le cas échéant de la charge d'intérêt relative aux emprunts spécifiques de la concession considérée puis de la rémunération du « compte courant du concessionnaire » tel qu'il figure au bilan ; cette rémunération est calculée sur la base de l'Euribor (3 mois) de l'exercice considéré lequel est complété d'un "spread" financier.

Sur 2012 :

- le taux moyen de l'Euribor (3 mois) est de : 0,624%
- le "spread" appliqué aux besoins de trésorerie est de + 0,8 point ce qui donne un taux d'emprunt de 1,424%
- le "spread" appliqué aux excédents de trésorerie est de – 0,3 point ce qui donne un taux de placement de 0,324%

Sur 2011 :

- le taux moyen de l'Euribor (3 mois) est de : 1,38%
- le "spread" appliqué aux besoins de trésorerie est de + 0,8 point ce qui donne un taux d'emprunt de 2,18%
- le "spread" appliqué aux excédents de trésorerie est de – 0,3 point ce qui donne un taux de placement de 1,08%

**Le coût de revient complet** somme les différents coûts cités ci-dessus, ramené au nombre de kWh vendus, il donne le coût de revient complet du kWh.

### ***Le résultat net des concessions et la péréquation tarifaire***

L'adoption d'un tarif unique pour un ensemble de concessions ou péréquation tarifaire fait que l'équilibre financier du concessionnaire est à considérer dans la globalité de ses concessions (soit 427 MF en 2012 ou 0,70F/kWh vendu); il en ressort que le résultat de chaque concession prise individuellement est égal au produit du nombre de kWh vendu sur son territoire par cette marge unitaire (0,70F en 2012).

Le lien mathématique entre les produits et charges de chaque concession et leur résultat net est assuré par « la péréquation tarifaire » et « l'impôt sur les sociétés ».

- Cette péréquation tarifaire dont l'objet est la mise en place d'une « solidarité intercommunale » se traduit pour les concessions « déficitaires » par l'obtention d'une aide de péréquation. Que l'on retrouve sur la ligne « Péréquation inter-îles ».
- **L'Impôt sur les Sociétés** est calculé par application au résultat de la concession après péréquation, du taux moyen de l'IS constaté sur les résultats du concessionnaire à savoir 43,15% en 2012 (42,23% en 2011).

## **2°) – Faits marquants**

Les éléments les plus notables de l'année 2012 sont les suivants :

- L'exercice 2011 était marqué par une forte dégradation de la marge énergie résultant de la non actualisation de la formule tarifaire à savoir la non répercussion dans les prix de vente des surcoûts liés d'une part au rachat de l'énergie solaire et d'autre part à l'augmentation du prix du fioul à compter du 1er Août.
- A compter du 1er mars 2012, l'avenant 16 au cahier des charges a modifié la formule tarifaire avec notamment :
  - Mise en place du tarif petit consommateurs
  - Mise à jour du prix des énergies intégrant le solaire et une nouvelle majoration du prix d'achat des combustibles
  - Actualisation des coefficients de rendements permettant une restitution au bénéfice des clients des gains réalisés
  - Un recalage du terme L dit « partage de la croissance »
- Malgré la révision en forte baisse du tarif de rachat du kWh photovoltaïque intervenue en juillet 2011, le développement du solaire s'est poursuivi.

- L'échéancier convenu en 2011 de règlement du protocole transactionnel de novembre 2008 a été respecté par le Gouvernement en 2012. Un total de 500 MXPf reste à percevoir en 2013.
- Au niveau des investissements, tous nos programmes de développement des énergies renouvelables sont à l'arrêt, en cohérence avec les orientations du Ministère de l'Energie. Plus généralement, nous ne percevons aucune réalisation imminente significative indépendante dans ce domaine (avec un doute pour le SWAC du Taaone), faute de schéma directeur clair et de consultations d'entreprises ou d'enquêtes d'utilité publique en ce sens par les autorités.  
Nos investissements dans le domaine concédé se sont poursuivis à un niveau significatif, quoiqu'en nouveau retrait par rapport aux années précédentes compte tenu du contexte.
- L'Assemblée de Polynésie française a adopté lors de sa séance du 6 décembre 2012, les lois de Pays n°26 et 27, relatives respectivement aux principes directeurs de l'énergie et à la production d'électricité. Ces textes font l'objet de recours devant le Conseil d'Etat, de la part d'EDT et d'entreprises liées.

#### Variation du prix achat des hydrocarbures

	Prix du Fioul	Prix du Go Tahiti	Prix du Go Iles	Arrêté CM
Jusqu'au 30/06/ 2008	38,680	56,200	40,000	Arrêté 773 Cm du 14/09/05
Acpt du 01/07/2008	53,740	77,270	54,240	arrêté 678 CM du 26/06/08 (simultané avec avenant 14 du 30/06/2008)
Acpt du 02/2009	39,157	56,158	54,458	arrêté 226 CM du 06/02/09 (simultanée avenant 15 du 01/02/2009)
Acpt du 01/08/2009	44,157	58,458	60,158	arrêté 1205 CM du 29/07/09
Acpt du 08/2010	54,157	68,458	70,158	arrêté 1246 CM et 1248 CM du 28/07/10
Acpt du 05/2011	61,157	77,158	75,458	Arrêté 0544 & 0546 CM du 21/04/11
Acpt du 08/2011	62,836	78,837	77,137	Arrêté 1084 & 1087 CM du 27/07/11
Acpt du 03/2012	64,336	80,337	79,137	Arrêté 298 à 301 CM du 27/02/2012

#### Variation du prix de référence de vente de l'électricité

	Prix réf.	ACE	CM / Avenant
Jusqu'au 30/06/ 2008	29,02	16,12	Arrêté 774 CM du 14/09/05
Acpt du 01/07/2008	32,48	16,54	Avenant 14 du 30/06/08 - Convention N°80229
Acpt du 02/2009	30,98	17,17	Avenant 15 du 06/02/09 - Convention N°90056
Acpt du 01/08/2009	31,89	17,25	Arrêté 1207 CM du 29/07/09
Acpt du 08/2010	33,33	16,73	Arrêté 1249 CM du 28/07/10
Acpt du 03/2011	33,67	17,03	Arrêté 0225 CM du 24/02/11
Acpt du 05/2011	35,14	17,03	Arrêté 0547 CM du 21/04/11
Acpt du 08/2011	35,49	17,03	absence d'actualisation
Acpt du 03/2012	35,96	17,70	Avenant 16 du 16/03/12 - Convention N°1455

### 3°) – Commentaires

Après un exercice 2011 fortement dégradé, 2012 est revenu à un niveau de performance proche de de 2010.

Les ventes diminuent de (-3,1%) en volume passant de 2,57 GWh à 2,49 GWh alors que le chiffre d'affaires augmente (+7,9%) soit 93 MF.

- Le prix moyen de vente ressort à 37,5 F/kWh contre 33,6 F/kWh en 2011, soit une progression de 11,4% suite aux ajustements tarifaires de mars 2012.

- Le coût de l'énergie par kWh produits en thermique évolue à la hausse passant de 21,07 F/kWh produit en 2011 à 23,19 F en 2012 soit (+10%) du fait de la hausse du coût du combustible (+ 2 XPF pour le gasoil).

La **marge énergie** sur l'île de Tubuai s'améliore de (+4 MF), cette hausse s'analyse en 2 effets:

- Effet volume résultant - du nombre de kWh produit de **+0,03 MF**

- Baisse du CA à tarifs constant: - 2,7 MF
- Baisse de la charge à prix constant : + 2,73 MF

- Effet prix lié à la variation des tarifs de vente d'énergie et d'achat + **4 MF**

- Tarif de vente: + 9 MF
- Prix du combustible : - 5 MF

Les autres charges varient à la baisse (**-23 MF**):

- (+17 MF) de charges calculées dont :
  - (+10 MF) concernant la distribution liée au réseau Basse Tension aérien.
  - (+7 MF) de production lié aux groupes.
- (+8 MF) de charges de production
- (-2 MF) de frais de siège imputés sur la concession de Tubuai directement liée à celle de Tahiti qui est répartie sur les îles au prorata du nombre d'abonnés.
- Les charges de distribution et de clientèle ne varient pas fortement.

Le résultat avant péréquation et impôt s'élève à - 96 MF.

Après péréquation tarifaire la quote-part de résultat net d'impôt liée à la concession de Tubuai s'élève à +1,7 MF (0,70F x 2.491.509 kWh vendus).

#### 4°) – Actif, Passif et Résultat de la concession

ACTIF	Tubuai	
	2012	2011
Immobilisations concédées	750 680 923	608 373 371
Immobilisations privées	22 134 693	18 012 190
Immobilisations financières		
Immobilisations en-cours	17 682 117	6 206 965
Avances et acomptes		
<b>Total immobilisations brutes</b>	<b>790 497 733</b>	<b>632 592 526</b>
Amortissements et provisions	-283 491 685	-275 478 518
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>507 006 048</b>	<b>357 114 008</b>
Stock	17 284 609	84 427 079
Créances clients	21 970 467	20 440 291
Autres créances	1 366 436	3 093 755
Charges constatées d'avance		
Provisions pour dépréciation	-529 747	-137 152
<b>Stock et créances nets</b>	<b>40 091 765</b>	<b>107 823 973</b>
<b>Placements et trésorerie</b>		
<b>Compte courant du concessionnaire</b>	<b>39 513 991</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>586 611 804</b>	<b>464 937 981</b>

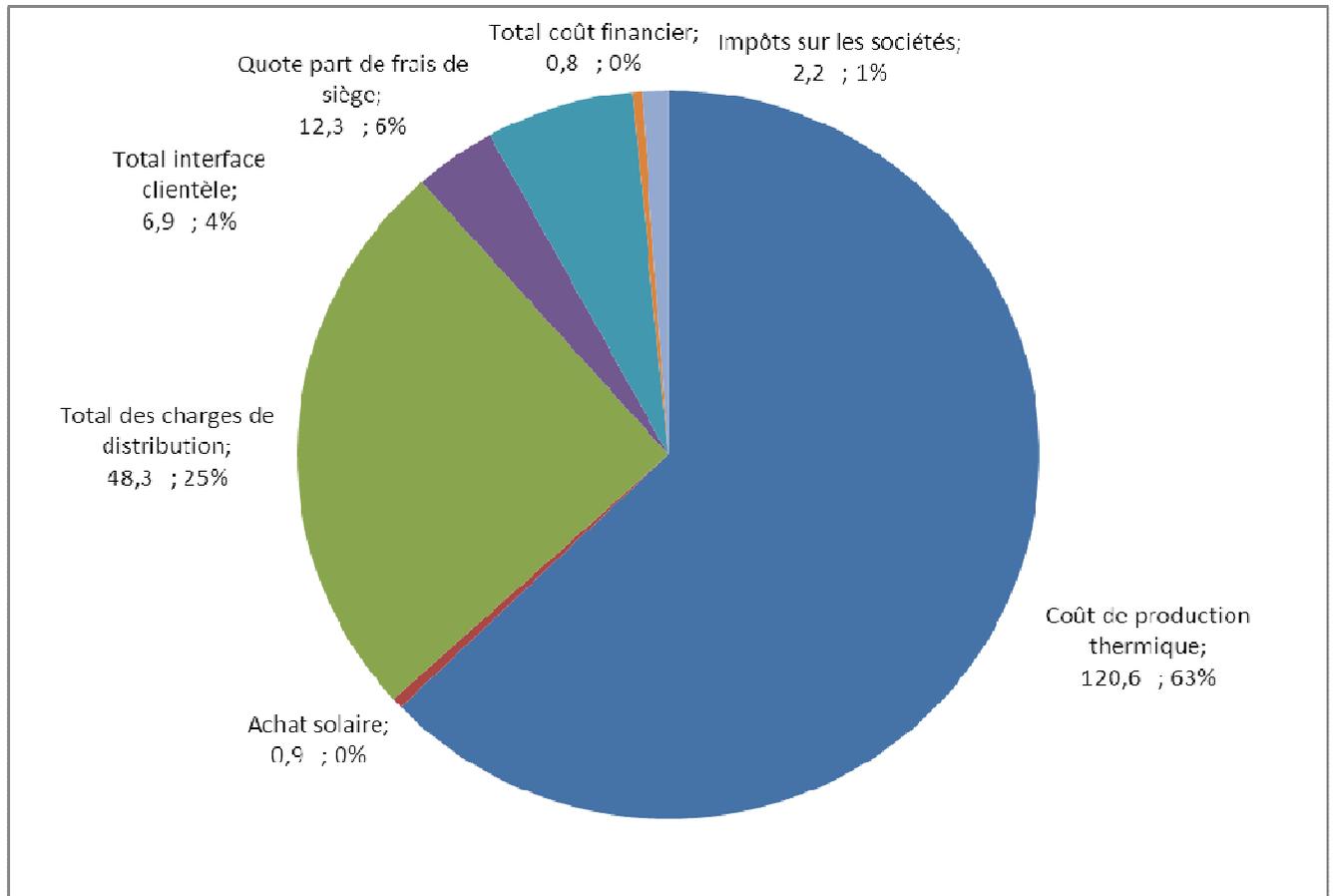
PASSIF	Tubuai	
	2012	2011
Capital		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat	1 749 591	843 211
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 749 591</b>	<b>843 211</b>
<b>Droits des tiers et concédants</b>	<b>156 632 849</b>	<b>46 749 084</b>
Caducité et provision pour renouvellement	354 971 660	323 566 135
Autres provisions	4 743 695	4 535 843
- PIDR	4 743 695	4 535 843
- Autres provisions		
<b>Provision pour risques et charges</b>	<b>359 715 355</b>	<b>328 101 978</b>
<b>Compte courant du concessionnaire (emprunt)</b>		<b>56 074 820</b>
Emprunts et dettes financières		
- Emprunts		
- Soldes créditeurs de banque		
Clients - avances sur consommation	8 658 581	8 344 531
Fournisseurs	45 417 485	16 443 024
Dettes fiscales et sociales	14 437 943	8 381 334
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>Emprunts et dettes</b>	<b>68 514 009</b>	<b>33 168 888</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>586 611 804</b>	<b>464 937 981</b>

COMPTE DE RESULTAT PAR CONCESSION	Tubuai	
	2012	2011
<b>Ventes d'énergie</b>	<b>93 371 542</b>	<b>86 542 795</b>
nombre de kWh vendus	2 491 509	2 571 927
prix moyen	37,48	33,65
<b>Production Thermique du concessionnaire</b>		
Nb de kWh produits (nets de consommations internes)	2 637 194	2 775 387
Energie	-61 145 616	-58 481 180
Maintenance et fonctionnement	-39 488 063	-31 375 491
Amortissement des actifs de concession	-19 967 219	-12 941 446
<b>Coût de production</b>	<b>-120 600 898</b>	<b>-102 798 117</b>
Coût de l'énergie / kWh produit	-23,19	-21,07
Coût de production / kWh produit	-45,73	-37,04
<b>Production du concessionnaire</b>		
Nb de kWh	2 637 194	2 775 387
Coût de production	-120 600 898	-102 798 117
Coût / kWh	-45,73	-37,04
<b>Energie à l'entrée des postes sources</b>		
Nb de kWh livrés	2 637 194	2 775 387
Coût d'achat	-120 600 898	-102 798 117
Coût / kWh	-45,73	-37,04
<b>Energie sortant des postes sources</b>		
Nb de kWh sortis des postes sources	2 637 194	2 775 387
Coût de l'énergie injectée sur le réseau de distribution	-120 600 898	-102 798 117
Coût / kWh	-45,73	-37,04
<b>Livraisons directes sur le réseau</b>		
<b>Achats producteurs solaires</b>		
Nb de kWh achetés	27 061	17 440
Coût d'achat	-909 726	-874 960
Coût / kWh	-33,62	-50,17
<b>Total énergie injectée en distribution</b>		
Nb de kWh	2 664 255	2 792 827
Coût de l'énergie à l'entrée de la distribution	-121 510 624	-103 673 077
Coût / kWh	-45,61	-37,12
<b>Pertes de distribution</b>		
Nb de kWh perdus	172 746	220 900
En % de l'énergie entrante	6,48%	7,91%
Coût des pertes de distribution	-7 878 551	-8 200 072

COMPTE DE RESULTAT PAR CONCESSION	Tubuai	
	2012	2011
<b>Energie livrée aux compteurs</b>		
Nb de kWh	2 491 509	2 571 927
Coût de l'énergie distribuée	-113 632 073	-95 473 005
<b>Distribution</b>		
- Maintenance et Fonctionnement	-7 089 406	-6 870 864
- Amortissement des actifs de concession	-41 232 218	-30 976 976
<b>Total des charges de distribution</b>	<b>-48 321 624</b>	<b>-37 847 840</b>
<b>Par kWh vendu</b>	<b>-19,39</b>	<b>-14,72</b>
<b>Interface clientèle</b>		
- Produits accessoires à l'énergie (perception de taxes, relances, coupures....)	420 404	427 777
- Affranchissements	-99 692	-527 693
- Fonctionnement	-7 195 448	-7 771 408
<b>Total interface clientèle</b>	<b>-6 874 736</b>	<b>-7 871 324</b>
<b>Par kWh vendu</b>	<b>-2,76</b>	<b>-3,06</b>
Coût brut de l'énergie livrée aux clients	-176 706 984	-149 392 241
<b>Par kWh vendu</b>	<b>-70,92</b>	<b>-58,09</b>
<b>Frais de siège (quote part activités concédées)</b>	<b>-12 349 457</b>	<b>-14 922 602</b>
<b>Par kWh vendu</b>	<b>-4,96</b>	<b>-5,80</b>
<b>Total coût financier</b>	<b>-797 934</b>	<b>-202 793</b>
<b>Par kWh vendu</b>	<b>-0,32</b>	<b>-0,08</b>
<b>Coût de revient total de l'énergie vendue avant péréquation</b>	<b>-189 854 375</b>	<b>-164 517 636</b>
<b>Par kWh vendu</b>	<b>-76,20</b>	<b>-63,97</b>
<b>Péréquation inter îles</b>	<b>100 411 383</b>	<b>80 127 465</b>
<b>Par kWh vendu</b>	<b>40,30</b>	<b>31,15</b>
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>-2 178 959</b>	<b>-1 309 413</b>
<b>Résultat net par concession</b>	<b>1 749 591</b>	<b>843 211</b>
<b>Par kWh vendu</b>	<b>0,70</b>	<b>0,33</b>

# Synthèse de la répartition des coûts – TUBUAI

2012 (en MF et en %)



### **3 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES**

## 1. Variation du patrimoine immobilier

	2011	Acquisition	Cession	2012
<b>Production</b>	217 884 604	6 074 166	3 458 957	220 499 813
<b>Distribution</b>	390 488 767	172 906 301	33 213 958	530 181 110 (1)
<b>Total</b>	<b>608 373 371</b>	<b>178 980 467</b>	<b>36 672 915</b>	<b>750 680 923</b>

**(1) dont 120 MF financé par le concédant pour la mise en souterrain du réseau HT entre Matura et l'aéroport de Tubuai et 44 MF de renouvellement réseaux**

Les acquisitions sur l'exercice 2012 s'élèvent à 179 MF :

- 6 MF pour les biens de production, dont 3MF pour la fourniture et la pose réseau.
- 173 MF dont 138 MF concernant le réseau, 17 MF pour les autres composants, 9MF pour les transformateurs, etc...

Les cessions s'élèvent à 37 MF, il s'agit essentiellement du réseau aérien.

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'établissent à 18 MF, en baisse de 11 MF par rapport à 2011.

## 2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
40	X40	AN TERRAIN CENT TUBUAI	00/00/0000	15 730 081
40	X40	AN TERRAIN CENT TUBUAI	00/00/0000	530 000
40	X40	AMNGT INSTAL GRPE G3 & G4	09/06/2006	2 200 000
40	X40	BITUMAGE PARKING CENTRALE	01/07/2011	4 289 760
40	X40	AN CONST CONCEDANT TUBUAI	01/01/1991	6 574 746
40	X40	A.N CONSTRUCTION TUBUAI	01/01/1999	91 103 975
40	X40	BATIMENT TUBUAI	01/01/1999	-
40	X40	BATIMENT CENTRALE TUBUAI	09/06/2006	2 327 390
40	X40	RENFORCMT.CENTRALE TUBUAI	01/02/2009	445 320
40	X40	FG WILSON P400 TUBUAI	01/02/2009	13 671 051
40	X40	FG WILSON P400 TUBUAI	01/02/2009	13 671 051
40	X40	FG WILSON P400 TUBUAI	09/06/2006	12 329 353
40	X40	FG WILSON P400 TUBUAI	09/06/2006	12 329 353
40	X40	A.N FILIERE TUBUAI	01/01/1999	1 634 743
40	X40	FILIERE TUBUAI	01/01/1999	-
40	X40	INSTALL 2GRPES TUBUAI	09/06/2006	4 510 880
40	X40	RENFORCMT CENTRALE TUBUAI	01/02/2009	493 720
40	X40	F&P RESEAU GO/HUILE IR3	01/02/2012	3 984 733
40	X40	INSTAL 2GRPES TUBUAI	09/06/2006	3 590 601
40	X40	RENFORCMT CENTR.TUBUAI	01/02/2009	4 208 749
40	X40	REPL TRANSFO 800KVA TUBU	13/08/2012	1 874 507
40	X40	ETUDES DDAE CENTR.TUBUAI	01/10/2009	1 562 515
40	X40	PROTECTION INCENDIE TUBUA	01/01/2003	11 647 609
40	X40	EXTENS°EXTINCT°INCENDIE	01/01/2009	959 702
40	X40	RENF.SECU.INCENDIE TUBUAI	01/10/2010	8 457 773
40	X40	INST EVENTS CENT TUBUAI	01/03/2012	214 926
40	X40	INSTAL 2GRPES TUBUAI	09/06/2006	2 157 275
40	X40	CESSION CENTRALE TUBUAI		
<b>40</b>		<b>TOTAL PRODUCTION TUBUAI</b>		<b>220 499 813</b>
40	X40	POSTE T1002 CONCED TUBUAI	06/01/2012	754 231
40	X40	POSTE T3021 CONCED TUBUAI	06/01/2012	754 231
40	X40	POSTE T1012 CONCED TUBUAI	06/01/2012	754 231
40	X40	POSTE T1042 CONCED TUBUAI	06/01/2012	754 231
40	X40	AUT.COMP T1002 CONCED TUB	06/01/2012	3 223 435
40	X40	AUT.COMP T3021 CONCED TUB	06/01/2012	3 223 435
40	X40	AUT.COMP T1012 CONCED TUB	06/01/2012	3 520 991
40	X40	AUT.COMP T1042 CONCED TUB	06/01/2012	3 367 099
40	X40	AUT.COMP T1021 CONCED TUB	06/01/2012	1 704 074
40	X40	AUT.COMP T1032 CONCED TUB	06/01/2012	1 704 074
40	X40	TRANSFO T1001 CONCED TUBU	06/01/2012	2 367 824
40	X40	TRANSFO T3011 CONCED TUBU	06/01/2012	2 367 824
40	X40	TRANSFO T1002 CONCED TUBU	06/01/2012	577 963
40	X40	TRANSFO T3021 CONCED TUBU	06/01/2012	893 038
40	X40	TRANSFO T1012 CONCED TUBU	06/01/2012	736 723
40	X40	TRANSFO T1042 CONCED TUBU	06/01/2012	577 963
40	X40	TRANSFO T1021 CONCED TUBU	06/01/2012	893 038
40	X40	TRANSFO T1032 CONCED TUBU	06/01/2012	577 963
40	X40	TRANSFO TUBUAI 97	01/01/1997	353 056
40	X40	TRANSFO TUBUAI 2003	01/01/2003	656 287
40	X40	REPL TRANSFOS H61 TUBUAI	06/06/2005	3 512 870
40	X40	TRANSFO POSTE CP DP TUBUA	01/07/2006	21 777
40	X40	POSTE DP H61 TUBUAI	10/07/2006	2 108 638
40	X40	POSTE AERIEN TUBUAI	01/01/2007	297 664
40	X40	POSTE AERIEN TUBUAI	01/01/2007	346 204
40	X40	POSTE AERIEN TUBUAI	01/01/2007	587 145
40	X40	POSTE AERIEN TUBUAI	01/01/2007	5 408 378
40	X40	TRANSFO T4110 MAHU TUBUAI	01/01/2011	1 043 525
40	X40	TRANSFO T3031 TEMPLE TUB	01/02/2011	668 666
40	X40	POSTE TUBUAI 95	01/01/1995	14 815
40	X40	POSTE TUBUAI 96	01/01/1996	54 572

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
40	X40	POSTE TUBUAI 97	01/01/1997	1 094
40	X40	POSTE TUBUAI 2000	01/01/2000	57 483
40	X40	POSTE H61 TUBUAI 2004	01/12/2004	1 912 850
40	X40	POSTE DP TUBUAI 2008	01/07/2008	1 866 146
40	X40	CREAT POSTE T4110 TUBUAI	01/01/2011	935 404
40	X40	MEC H61 T3031 TEMPLE TUB	01/02/2011	653 968
40	X40	POSE IACM TUBUAI 2004	01/12/2004	467 336
40	X40	TELECOM IAT RESEAU TUBUAI	01/02/2011	1 606 739
40	X40	MEP IACM T102 PAR IAM TRA	01/02/2012	2 098 784
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 91	01/01/1991	3 172 999
40	X40	RESEAUX TUBUAI 1991	01/01/1991	837 404
40	X40	RESEAUX TUBUAI 1991	01/01/1991	12 399 350
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 92	01/01/1992	4 446 516
40	X40	RESEAUX TUBUAI 1992	01/01/1992	3 595 464
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 93	01/01/1993	60 192 912
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 94	01/01/1994	4 286 974
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 95	01/01/1995	4 281 513
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 96	01/01/1996	21 240 132
40	X40	RESEAUX TUBUAI 1996	01/01/1996	1 667 485
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 97	01/01/1997	11 192 658
40	X40	RESEAUX TUBUAI 1997	01/01/1997	2 123 411
40	X40	RESEAUX TUBUAI 1997	01/01/1997	10 313 922
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 98	01/01/1998	12 063 617
40	X40	RESEAUX TUBUAI 1998	01/01/1998	1 358 474
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 99	01/01/1999	1 867 752
40	X40	RESEAUX TUBUAI 1999	01/01/1999	1 692 177
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 2000	01/01/2000	1 945 676
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2000	01/01/2000	1 137 230
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 2001	01/01/2001	1 555 455
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 2002	01/01/2002	683 550
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2002	01/01/2002	3 121 585
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2002	01/01/2002	130 792
40	X40	RES.AERIEN TUBUAI 2003	01/01/2003	605 391
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2003	01/01/2003	2 655 630
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2003	01/01/2003	233 926
40	X40	RESEAU CP 41906 2004 TUB	01/07/2004	161 566
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2004	01/07/2004	103 469
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2004	01/07/2004	1 293 275
40	X40	RESEAU BTA PUPURE TUBUAI	02/12/2004	167 980
40	X40	EXT BONNET TUBUAI 2005	01/01/2005	155 629
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2005	01/06/2005	348 335
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2005	01/06/2005	2 500 794
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2005	01/06/2005	593 650
40	X40	RESEAUX CP 51906 2005TUBU	01/06/2005	343 244
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2006	01/07/2006	280 565
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2007	01/07/2007	607 295
40	X40	RES AERIEN CP TUBUAI 2007	01/07/2007	1 298 620
40	X40	RESEAUX TUBUAI 2007	01/07/2007	31 653
40	X40	15% QUOTE PART EDT 2007	01/07/2007	62 045
40	X40	EXT BTA QTIER TANERPAU TUB	06/09/2007	293 279
40	X40	RESEAUX CP TUBUAI 2008	01/07/2008	12 162 786
40	X40	RESEAUX 2008 TIERS	01/07/2008	2 202 791
40	X40	RENF.BTA MATAURA QTIER HA	01/01/2009	1 029 004
40	X40	RESEAUX CP TUBUAI 2009	01/07/2009	1 247 849
40	X40	RESEAUX 2009 CONCEDANT	01/12/2009	121 064
40	X40	RESEAUX 2009 TIERS	01/12/2009	1 878 167
40	X40	RESEAUX CP TUBUAI 2010	01/07/2010	4 173 995
40	X40	RESEAUX 2010 TIERS TUBUAI	01/07/2010	2 230 075
40	X40	RESEAUX 2010 CONCED TUBUA	01/07/2010	239 285
40	X40	MEC HT/BTA TEMPLE TUBUAI	01/02/2011	65 195 458
40	X40	RESEAUX CP TUBUAI 2011	01/07/2011	2 127 693
40	X40	RESEAUX 2011 CONCED TUBUA	01/07/2011	52 915
40	X40	RESEAUX 2011 TIERS TUBUAI	01/07/2011	1 010 867
40	X40	EXT 14A1 QT TEINAURI TUB	01/01/2012	892 588
40	X40	RES AERIENS CONCED TUBUAI	06/01/2012	43 027 463
40	X40	EXT 14A1 QT NAHEI TUBUAI	18/06/2012	1 160 240
40	X40	RESEAUX CP TUBUAI 2012	01/07/2012	44 198 103

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute
40	X40	RESEAUX 2012 CONCED TUBUA	01/07/2012	684 652
40	X40	RESEAUX 2012 TIERS TUBUAI	01/07/2012	33 909
40	X40	EXT BTA ALEX TAUTU TUBUAI	01/08/2005	243 440
40	X40	EXT.BTS QTIER YIENG KOW	01/07/2010	247 002
40	X40	MEC BTS QT THIEN TUBUAI	01/01/2011	3 239 731
40	X40	MEC HT/BTS TEMPLE TUBUAI	01/02/2011	2 556 100
40	X40	RESEAUX SOUT CONCED TUBUA	06/01/2012	47 852 687
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1990	01/01/1990	8 318 927
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1991	01/01/1991	786 395
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 92	01/01/1992	842 967
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1992	01/01/1992	2 453 381
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 93	01/01/1993	685 757
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1993	01/01/1993	2 993 711
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 94	01/01/1994	260 729
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1994	01/01/1994	1 617 204
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 95	01/01/1995	776 431
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1995	01/01/1995	3 237 661
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 96	01/01/1996	1 124 131
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1996	01/01/1996	2 166 758
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 97	01/01/1997	396 420
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1997	01/01/1997	1 169 770
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 98	01/01/1998	481 225
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1998	01/01/1998	3 783 904
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 99	01/01/1999	682 504
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 1999	01/01/1999	1 588 006
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 2000	01/01/2000	107 379
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 2000	01/01/2000	1 004 016
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 2001	01/01/2001	62 028
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 2001	01/01/2001	1 305 199
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 2002	01/01/2002	358 874
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 2002	01/01/2002	1 513 275
40	X40	COMPTAGE TUBUAI 2003	01/01/2003	1 132 103
40	X40	POSE COMPTEUR 2004 TUBUAI	01/07/2004	308 727
40	X40	BRANCHEMENT TUBUAI 2004	01/07/2004	1 397 854
40	X40	POSE COMPTEURS TUBUAI 05	01/01/2005	323 180
40	X40	COMPATGE TUBUAI 2005	01/06/2005	1 494 303
40	X40	BRCHT TUBUAI 2006	01/07/2006	1 172 108
40	X40	NVEAUX CPTAGES TUBUAI	01/07/2006	601 809
40	X40	BRCHT/CPTAGES CP TUBUAI	01/07/2007	541 538
40	X40	BRCHT TUBUAI 2007	01/07/2007	1 504 032
40	X40	BRCHT/CPTAGES CP TUBUAI	01/07/2008	720 191
40	X40	BRCHT 2008 FINANC TIERS	01/07/2008	1 410 111
40	X40	BRCHT/CPTAGE TUBUAI 2009	01/07/2009	984 255
40	X40	BRCHT 2009 FINANC.TIERS	01/12/2009	1 647 004
40	X40	BRCHT/CPTAGE TUBUAI 2010	01/07/2010	1 147 205
40	X40	COMPTAGE TIERS TUB 2010	01/07/2010	1 595 669
40	X40	BRCHT/CPTAGE TUBUAI 2011	01/01/2011	797 188
40	X40	COMPTAGE TIERS TUBUAI2011	01/07/2011	1 887 079
40	X40	BRCHT/CPTAGES TUBUAI	01/07/2012	2 451 074
40	X40	COMPTAGE TIERS TUB 2012	01/07/2012	1 754 433
40	X40	EQUIP CELLULES TUBUAI 99	01/01/1999	1 068 128
40	X40	EQUIP CELLULE TUBUAI 2000	01/01/2000	249 440
40	X40	CESSION DIST TUBUAI		
<b>40</b>		<b>TOTAL DISTRIBUTION TUBUAI</b>		<b>530 181 110</b>
<b>40</b>		<b>TOTAL PAR CONCESSION TUBUAI</b>		<b>750 680 923</b>

### 3. Suivi du programme contractuel d'investissements

#### Total production

Ets	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute	Taux d'améliorant
40	F&P RESEAU GO/HUILE IR3	01/02/2012	3 984 733	30%
40	REPL TRANSFO 800KVA TUBU	13/08/2012	1 874 507	21%
40	INST EVENTS CENT TUBUAI	01/03/2012	214 926	100%
<b>40</b>	<b>TOTAL PRODUCTION TUBUAI</b>		<b>6 074 166</b>	

#### Total distribution

Ets	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute	Taux d'améliorant
40	POSTE T1002 CONCED TUBUAI	06/01/2012	754 231	100%
40	POSTE T3021 CONCED TUBUAI	06/01/2012	754 231	100%
40	POSTE T1012 CONCED TUBUAI	06/01/2012	754 231	100%
40	POSTE T1042 CONCED TUBUAI	06/01/2012	754 231	100%
40	AUT.COMP T1002 CONCED TUB	06/01/2012	3 223 435	100%
40	AUT.COMP T3021 CONCED TUB	06/01/2012	3 223 435	100%
40	AUT.COMP T1012 CONCED TUB	06/01/2012	3 520 991	100%
40	AUT.COMP T1042 CONCED TUB	06/01/2012	3 367 099	100%
40	AUT.COMP T1021 CONCED TUB	06/01/2012	1 704 074	100%
40	AUT.COMP T1032 CONCED TUB	06/01/2012	1 704 074	100%
40	TRANSFO T1001 CONCED TUBU	06/01/2012	2 367 824	100%
40	TRANSFO T3011 CONCED TUBU	06/01/2012	2 367 824	100%
40	TRANSFO T1002 CONCED TUBU	06/01/2012	577 963	100%
40	TRANSFO T3021 CONCED TUBU	06/01/2012	893 038	100%
40	TRANSFO T1012 CONCED TUBU	06/01/2012	736 723	100%
40	TRANSFO T1042 CONCED TUBU	06/01/2012	577 963	100%
40	TRANSFO T1021 CONCED TUBU	06/01/2012	893 038	100%
40	TRANSFO T1032 CONCED TUBU	06/01/2012	577 963	100%
40	MEP IACM T102 PAR IAM TRA	01/02/2012	2 098 784	100%
40	EXT 14A1 QT TEINAURI TUB	01/01/2012	892 588	100%
40	RES AERIENS CONCED TUBUAI	06/01/2012	43 027 463	100%
40	EXT 14A1 QT NAHEI TUBUAI	18/06/2012	1 160 240	100%
40	RESEAUX CP TUBUAI 2012	01/07/2012	44 198 103	0%
40	RESEAUX 2012 CONCED TUBUA	01/07/2012	684 652	100%
40	RESEAUX 2012 TIERS TUBUAI	01/07/2012	33 909	100%
40	RESEAUX SOUT CONCED TUBUA	06/01/2012	47 852 687	100%
40	BRCHT/CPTAGES TUBUAI	01/07/2012	2 451 074	32%
40	COMPTAGE TIERS TUB 2012	01/07/2012	1 754 433	100%
<b>40</b>	<b>TOTAL DISTRIBUTION TUBUAI</b>		<b>172 906 301</b>	

#### 4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année

Ets	N° Chantier	Libellés d'investissement	Montant
40	R40104	510065 F&P NEW RES GO,1 RES HUILE/HUILE USEE,IR3	2 789 313
40	R40105	520068 FOURN D'1 TRNSFRMT800KVA TUBUAI I40000	1 480 861
40	B5906	RENFORC RESEAUX BT AERIENTAHITI & ILES	1 549 635
40	B5907	RENFORC RESEAUX HT AERIENTAHITI & ILES	13 352
40	B5927	RENOUV RESEAUX HT AERIENTAHITI & ILES	1 786 549
40	B5928	RENFORC RESEAUX BT SOUTERRAIN TAHITI & ILES	134 460
40	E4901	540110-REN.BRCHT&PREPAIEMT ILES (COMPTAGE)	1 665 346
40	E4903	540110-RENOUVEL. RESEAUXILES	148 403
40	E4921	540110-EQUIP. SUPPORTSRESEAUX HT&BT - ILES	40 375 231
<b>40</b>		<b>TOTAL DES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT</b>	<b>49 943 150</b>

## **4 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC**

## **1. Etats des engagements à incidence financière**

La concession de Tubuai ne dispose pas d'engagement particulier à incidence financière.

## ANNEXE

### Informations complémentaires

#### **1. Immobilisations corporelles**

A titre dérogatoire et dans le but de mieux retranscrire la réalité économique des opérations d'investissement réalisées au travers des montages locatifs en défiscalisation Girardin, les investissements pris en location dans ce cadre ont été retraités à l'actif en immobilisation corporelle, et au passif en emprunt.

Le montant des avantages fiscaux rétrocédés par les structures métropolitaines est comptabilisé au passif en apport des tiers et à l'actif dans les biens financés par les tiers

Le coût d'acquisition net de ces investissements est compris dans les biens financés par le concessionnaire.

Les immobilisations sont de trois catégories :

- les biens du domaine privé, qui appartiennent au concessionnaire, et qui demeureront dans son patrimoine à la fin de la concession, ou en cas de rachat anticipé,
- les biens du domaine concédé mis dans la concession par le concessionnaire, et qui devront être remis au concédant à la fin de celle-ci, dans des conditions définies à l'article 22 du Cahier des Charges de la concession de Tahiti Nord et des concessions des îles, et à l'article 24 du Cahier des Charges de la concession SECOSUD,
- les biens du domaine concédé mis dans la concession par le concédant ou les tiers.

En vertu des règles de la comptabilité des concessions, les amortissements et provisions pratiqués sont les suivants :

#### Amortissements pour dépréciation :

Les biens du domaine privé font l'objet d'un amortissement, conforme à la pratique des sociétés industrielles (Actif : amortissements des immobilisations du domaine privé).

Les biens du domaine concédé sont affectés par le même amortissement, lorsqu'ils ont été financés par le concessionnaire (Actif : amortissements des immobilisations du domaine concédé).

Par ailleurs, les biens non renouvelables du domaine concédé font l'objet d'un amortissement technique pour ordre, sans effet sur le résultat (Actif : amortissements techniques pour ordre).

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, à l'exception des générateurs d'une certaine puissance acquis ou mis en service depuis l'exercice 2003, et amortis selon le mode dégressif.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

. Constructions	: 20 à 35 ans
. Matériel de transport	: 3 à 10 ans
. Matériel de bureau et informatique	: 3 à 5 ans
. Générateurs	: 10 à 25 ans
. Postes et réseaux	: 20 à 35 ans

Provisions de renouvellement :

L'obligation faite à la société de renouveler les biens mis en concession jusqu'à la fin du contrat se traduit par la constitution de provisions destinées à permettre le financement des acquisitions de renouvellement (Passif : provisions de renouvellement).

Cette provision est calculée sur la base du coût des derniers marchés, ou à défaut du coût historique, actualisés à la date de renouvellement des biens concernés d'un coefficient qui ressort en 2012 à 1,5%.

Ces dispositions sont étendues à l'ensemble des biens en concession sur la base des caractéristiques du principal contrat de concession (Tahiti Nord) à l'exception de ceux de la Concession SECOSUD, dont le Cahier des Charges diffère de celui des autres Concessions et pour laquelle une provision spécifique est constituée.

Amortissements de caducité :

En contrepartie de son obligation de remise gratuite au concédant, en fin de concession, des immobilisations du domaine concédé, le Concessionnaire reconstitue les capitaux qu'il a investis par le biais d'un amortissement financier dit de caducité ; ce dernier est calculé sur la base de la valeur historique de l'investissement initial et amortie sur la durée restant à courir du principal contrat de concession (Tahiti Nord) qui prévoit une remise des biens en 2030.

## **2. Clés répartitions analytiques**

D'une manière générale, les charges sont imputées directement par concession, celles qui ne peuvent l'être sont imputées directement sur des « centres d'imputation » dont les coûts sont répartis sur les concessions ou services utilisateurs :

1. les frais de siège
2. les coûts d'implantation
3. les coûts de production sur les îles de Tahiti et Raiatea
4. les coûts de fret et de magasinage
5. les coûts informatiques
6. le service de support aux îles situé à Puurai
7. le service clientèle

### **1. Les frais de siège\* :**

Ils sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs et facturés ou répartis sur les filiales, les activités concédées et les activités « hors concession ».

La part revenant aux filiales fait l'objet d'une refacturation sur la base des temps passés pour la main d'œuvre et d'une refacturation au franc le franc pour les charges « transitant » par EDT

La part restante est répartie au prorata du nombre d'heures travaillées tant sur les activités hors concession (travaux, maintenance EP...) que concédées

Au sein des activités concédées, la quote-part revenant à chaque concession est déterminée au prorata du nombre des abonnés.

### **2. Les coûts d'implantation Puurai\* :**

Constitué des loyers, frais de personnel, entretien, assurances sont répartis sur les services hébergés au prorata des superficies occupées

**3. Les coûts de production\*** (achats de combustibles et d'énergies, coûts d'entretien des groupes et centrales, amortissements, provisions...) des centrales communes à certaines îles (Tahiti et Raiatea) sont répartis entre les concessions concernées (Tahiti Nord et Secosud d'une part, Taputapuatea et Tumaraa d'autre part) au prorata des kWh vendus.

### **4. Les coûts du frêt du magasinage\* :**

Regroupés au sein des services magasin et approvisionnement ces coûts sont ventilés sur les sorties de stock et donc imputés en charges ou en immobilisation sur les concessions concernées

### **5. Les coûts informatiques\* :**

Regroupés au sein du service ad hoc ces coûts sont répartis en fonction du nombre de PC présents dans chaque service ou concession

### **6. Le service de support aux îles situé à Puurai\* :**

Les coûts de fonctionnement de ce service sont répartis sur les concessions des îles concernées au prorata des temps passés

Les dépenses de ce service engagées pour le compte des îles/concessions sont imputées directement sur les îles/concessions bénéficiaires de ces dépenses

### **7. Le service clientèle\* :**

Les dépenses communes à l'ensemble des concessions donc hors agences sont reventilées sur les concessions bénéficiaires au prorata du nombre d'abonnés

\* Règles de répartition utilisées en 2012